

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL**  
**« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le jeudi 11 décembre 2014, le comité syndical n'a pas réuni le quorum.

Une deuxième convocation en date du 12 décembre 2014 a été envoyée. Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 18 décembre 2014 à 14 heures 30.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD

Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD

Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

**Etaient absents excusés :**

Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale

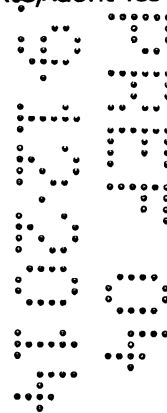
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale

Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA



**Délibération n° D-2014-32 (18/12/2014)**

**OBJET :      **Projet d'établissement 2014 – 2016****

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

**Vu** le Budget Primitif de l'exercice 2014 ;

**Exposé des motifs –**

Le projet d'établissement 2014 – 2016 présente les principales actions à mettre en œuvre pendant deux années.

Ce projet a été discuté en Conseil d'établissement le 28 novembre 2014.

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

**d'approuver** les orientations du projet d'établissement 2014 – 2016 ;

**d'autoriser** le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 décembre 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.